

Il crée son entreprise



Anthony Evrard ne reçoit pas ses clients à domicile mais peut.

CAPELLES-LES-GRANDS. Anthony Evrard propose ses services en informatique aux PME et aux particuliers.

Dans son aventure entrepreneuriale, Anthony Evrard a mis toutes les chances de son côté pour réussir. D'abord grâce à ses compétences étayées par une longue expérience dans la mise en place et la maintenance de solutions informatiques acquise dans la société Buro + à [Bernay](#) et, d'autre part, en adhérant à un réseau de franchisés. Il ouvre ainsi la cinquantième agence du réseau national Airria. « J'ai monté mon agence sans les inconvénients inhérents à la création, grâce au soutien du réseau et j'ai pu bénéficier des aides à la création ainsi que d'un prêt à 0 % », se satisfait-il.

Il reste indépendant

Anthony Evrard a versé dix mille euros de droit d'entrée au dit réseau : « Cependant, je reste indépendant par rapport à la franchise. Celle-ci me permet une mutualisation de ressources et de compétences », met-il en avant. Il propose des services à la personne, des formations à domicile aussi bien que de la maintenance pour les entreprises sur une zone de chalandise qui s'étend sur tout le département et déborde même sur l'Orne. Un autre avantage de taille pour les familles qui feront appel à Anthony pour les prestations de services informatiques à domicile, c'est qu'elles pourront bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt.

